

<http://ugtg.org/spip.php?article1097>



Communiqué de soutien du LKP aux travailleurs de Continental

- Dossier spécial LKP - Expressions -



Date de mise en ligne samedi 26 septembre 2009

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

COMMUNIQUE de soutien aux Travailleurs de CONTINENTAL

En raison de la répression qui frappe les Travailleurs de la Société

Le LKP - LIYANNAJ KONT PWOFITASYON - apporte son total soutien aux Travailleurs de Continental qui luttent pour la dignité et le respect.

LE LKP :

- Condamne sans réserve toute les tentatives de diabolisation et de criminalisation de l'action syndicale orchestrée par l'Etat français à la solde du grand capital ;
- Exhorte tous les travailleurs à poursuivre les luttes jusqu'à la satisfaction totale de leurs justes et légitimes revendications ;
- Exige la relaxe pure et simple de tous les travailleurs et Militants syndicaux injustement condamnés.

Non à la répression !

Vive l'unité et la solidarité des Travailleurs !!

Ansanm nou ka lité...

Ansanm nou ké gannyé !

Pour le Collectif LIYANNAJ KONT PWOFITASYON

Elie DOMOTA

Lapwent, le 25 Septembre 2009

Post-Scriptum

Rassemblement Continental Clairoix le 26 septembre

**Communiqué des Contis
Pour la défense des libertés publiques.
Pour l'arrêt des poursuites contre les 6 salariés de Continental**

La condamnation de 6 salariés de Continental le 1er septembre par le tribunal de Compiègne est bien sûr une vengeance à froid des responsables de l'Etat par rapport aux concessions importantes que la lutte des 1120 salariés de Clairoix leur ont arraché.

Mais ce jugement dépasse très largement la lutte des seuls salariés de Continental. En effet, la lourde

Communiqué de soutien du LKP aux travailleurs de Continental

condamnation, les dommages et intérêts astronomiques demandés, a été faite au nom d'une responsabilité collective qui n'existe pas dans la loi. La procureure de la république avait réclamé cette condamnation au nom de l'Etat en déclarant : « peu importe ce que les ouvriers inculpés ont fait réellement chacun, le jour de la manifestation, en y ayant participé ils sont responsables collectivement de ce qui a été fait ».

Ce sont tous les salariés qui se battent contre les licenciements et pour leurs revendications, tous ceux qui participeraient à une manifestation, qui sur cette base pourraient se retrouver condamnés demain au nom de cette « responsabilité collective » réinventée par le jugement du tribunal de Compiègne.

En fait, ce jugement, réintroduit la loi anti casseurs abrogée il y a 28 ans et qui était considérée comme une menace sur les libertés publiques par tous les syndicats, partis et associations, attachés aux libertés ouvrières et démocratiques. Et cette menace est d'autant plus pressante qu'une des hautes personnalités de l'UMP a réclamé que le jugement contre les salariés de Continental fasse jurisprudence et s'applique dans tout le pays dans toutes les situations.

En défendant les 6 salariés de Continental condamnés on défend le droit des travailleurs à se défendre et les libertés publiques menacées.

C'est pourquoi nous appelons les confédérations CGT/CFDT/FO/CFTC/CFE-CGC /Solidaire/FSU/UNSA/FSU/SUD à se joindre à nous au :

Rassemblement pour la défense des libertés publiques et l'arrêt des poursuites contre les 6 salariés de Continental le samedi 26 septembre à 15H00 devant l'usine de Clairoix.

Intersyndicale et comité de lutte.

**POUR LE SOUTIEN FINANCIER INDISPENSABLE POUR ASSURER LA DEFENSE DE NOS 6 CAMARADES,
ADRESSEZ VOS DONN A L'ORDRE DE :**

« SOLIDARITE CONTINENTAL » - 35 RUE DU TOUR DE VILLE - 60280 CLAIROIX